

**NOUVEAU !**

Toute l'actualité municipale dans  
votre boîte mail un mardi sur deux :  
abonnez-vous à [infos@mairie-die.fr](mailto:infos@mairie-die.fr)

# le flash

Bulletin mensuel d'informations municipales n° 122 > janvier-février-mars 2023



## Entretien avec...

Isabelle Bizouard,  
maire de Die

2022 : année  
charnière du  
mandat

Nous avons terminé les projets de l'ancienne municipalité, nous allons pouvoir lancer nos grands projets structurants dès l'an prochain. 2022, c'est aussi un accompagnement organisationnel de nos services. 2022, c'est bien sûr un tournant, celui de pouvoir se retrouver enfin ensemble, après une pandémie génératrice de contraintes difficiles à vivre et à tenir. Nous avons pu développer les rencontres participatives, les moments festifs, les manifestations publiques. 2022, c'est enfin des bouleversements mondiaux qui nous invitent à accélérer les transitions indispensables.

## 2023 : nouvelle année avec des projets en devenir

2023, c'est un renouvellement et une structuration augmentée de nos services, avec l'arrivée d'un nouveau directeur général des services, d'une nouvelle responsable des ressources humaines, des recrutements en cours sur des postes techniques à responsabilité. 2023, c'est aussi un budget en hausse, budget réellement maîtrisé. Les recettes vont augmenter, grâce au passage de la barre des 5000 habitants (estimation : +180 k€), des aides de l'État sur l'amortissement énergétique (estimation en cours), des augmentations des bases fiscales par l'État liées à l'inflation (en attente d'informations). Les dépenses aussi, sont en hausse, avec en premier lieu, le poste énergétique qui bondit de 283 k€ en 2020 à 565 k€ en 2023. C'est pour cette raison que nous mettons en œuvre les projets d'économies d'énergie sur les bâtiments communaux, et que nous accélérons la transition vers les énergies renouvelables.

Le programme d'actions du projet "Petites Villes de Demain" va se développer, visant sur le long terme, une amélioration de l'habitat en



Le nombre d'habitants de Die a encore augmenté à 5014, contre 4765 en 2014 et 4627 en 2009. Soit une hausse de 8,4 % en 11 ans et de 5,2 % en 6 ans. Die est la vingtième commune la plus peuplée du département de la Drôme.

**LE CHIFFRE DU MOIS** | **5 014** HABITANTS À DIE (DERNIERS CHIFFRES INSEE)

cœur de ville mais aussi le renforcement de l'attractivité commerciale sur le même secteur. Le schéma des mobilités actives prend forme sur le terrain communal, après un important travail de concertation. Enfin, Die a connu des dégradations récurrentes ces derniers temps, avec des tags nombreux et des incivilités sur le mobilier urbain. Nous allons renforcer notre travail coopératif avec toutes les parties prenantes de la tranquillité sur l'espace public.

Nous avons pris le temps de l'analyse et de la réflexion pour coordonner les projets entre eux afin d'arrêter d'agir au coup par coup. Nous avons besoin de construire le long terme, avec des projets planifiés globalement. 2023 sera enfin la poursuite des travaux prévus : le lancement de la construction des réserves du Musée, l'élaboration d'une nouvelle voirie route de Ponet, la rénovation du théâtre, etc.

Il nous faut avancer sans détour, parce que nous devons tous œuvrer au bien vivre ensemble à Die, et ailleurs, parce que l'avenir reste une aventure à écrire.

## Agenda

- 28 février, 4 avril : conseil municipal à 19h dans la salle du Conseil. Suivez la séance audio en direct ([facebook mairie](https://www.facebook.com/mairie)) ou en podcast sur [mairie-die.fr](https://www.mairie-die.fr)
- 23 mars : conseil communautaire

## BUDGET PARTICIPATIF : À VOS PROJETS !



Depuis le 19 janvier, vous pouvez déposer votre projet dans le cadre du budget participatif. S'il est retenu par les habitants, il sera réalisé par la Ville de Die. Le budget alloué pour l'année 2023 est de 30000 euros. Après une analyse de recevabilité et de faisabilité par les services de la Ville, les projets sont soumis au vote des habitants. Les habitants âgés de 12 ans et plus résidant à Die peuvent déposer un projet et voter. Les projets retenus sont présentés en conseil municipal et mis en œuvre par la ville de Die dans la limite du budget annuel alloué. Un atelier Fabrique à projet animé par l'ESCDD aura lieu samedi 25 février 2023 de 9h30 à 12h30 salle Séverine-Beaumier.

Infos : [mairie-die.fr](https://www.mairie-die.fr) > Participation habitante.

# La sobriété énergétique à Die

**30 ans de retard et 10 ans pour agir**

Face au changement climatique et à la raréfaction des ressources, le besoin de sobriété énergétique est largement reconnu depuis la création du Giec en 1988, son premier rapport en 1990, et surtout le Sommet "planète Terre" de l'ONU à Rio en 1992. Alors depuis 30 ans, qu'avons-nous fait collectivement ?

À Die, sur 46 bâtiments publics, seul le cinéma a connu une rénovation thermique globale. Et pourtant, malgré l'urgence de la situation, il va nous falloir du temps pour rénover notre patrimoine commun. D'abord parce qu'une rénovation thermique digne de ce nom nécessite des études complexes qui, dans un cadre d'action publique, sont chronophages. Ensuite parce que ces chantiers de rénovation sont aussi très chers et devront donc être étalés.

À l'exemple du gymnase, le trop peu ou trop vite est insuffisant, mais le trop parfait est également inutile.

Notre plan d'action a pour objectif de traiter les sujets par ordre d'impact, en commençant par les usages les plus consommateurs d'énergie et les solutions permettant les plus forts taux de réduction. En résumé on pourrait dire « Arrêtons de jeter l'argent par les fenêtres, changeons-les ! ». L'équation est complexe car dans le même temps, du fait de l'inflation actuelle sur les dépenses, énergétiques notamment, il nous faudra faire des choix éclairés et rester déterminés, patients et créatifs.



Le Village Vacances des Voconces : après 40 années d'activité, ce centre de vacances, propriété communale, a fait l'objet en 2021 d'une étude de repositionnement

**VVF 2021-2028**

pour envisager son adaptation aux nouvelles tendances touristiques et attentes de la clientèle.

Parmi les orientations retenues, l'ouverture du centre sur une période plus longue (ailes de saison), nécessite des travaux de rénovation énergétique de plusieurs logements et la mise en place d'un système de chauffage collectif (bois plaquettes), aujourd'hui inexistant. Le coût important de ces travaux nécessite la recherche, en cours, de co-financements et de subventions.

Construit entre 1970 et 2002, le Dôme du Glandasse est le deuxième bâtiment le plus énergivore de Die. La précédente équipe municipale ayant prévu une rénovation thermique inadaptée, nous avons dû relancer en 2021 un audit énergétique pour prévoir une isolation et une production de chauffage aux normes actuelles. À l'issue de cet audit, l'étude de programmation plus détaillée a chiffré en 2022 un budget de 2,9 M€.

**Gymnase 2022-2027**

Afin de minimiser ce coût et tenir compte des capacités d'investissement de la ville, nous lancerons prochainement un complément d'étude visant à déterminer le meilleur mix entre l'évolution nécessaire du bâtiment et l'évolution attendue des usages (favoriser les sports de saison par exemple). À l'issue nous lancerons la phase de maîtrise d'œuvre, préalable au démarrage des travaux.



Ces 4 bâtiments nécessitent au total

**Écoles-Mairie-Salle polyvalente 2022-2025**

près de 90 000 litres de fuel et propane chaque année et représentent 26 % de la consommation énergétique de la ville. En juin 2022 nous avons fait réaliser une étude d'opportunité pour la création d'une chaufferie bois commune, avec un réseau de chaleur desservant l'ensemble. Ce projet permettra de réduire massivement le recours aux énergies fossiles et la production de CO2 de la ville, tout en favorisant l'indépendance énergétique avec des filières de production locales. Le financement étant externalisable, nous travaillons à une mise en œuvre rapide.



**Camping 2023-2025**

La production d'énergie pour le camping municipal de Justin est coûteuse, la municipalité a confié une étude à la SCIC pour évaluer la possibilité d'installer des panneaux solaires et sanitaires. La collaboration avec la SCIC, spécialiste d'énergie et dont la commune est depuis peu sociétaire, en réduisant de façon significative nos investissements.



La ville de Die possède un musée labellisé Musée de France et est en charge de la conservation de collections pour le compte de l'État. Ces collections, souvent monumentales et issues de fouilles sur le territoire, se trouvent réparties dans plusieurs endroits non conformes aux règles de conservation qui nous incombent. Il nous faut donc construire un hangar-réserve du musée. Le projet est en cours d'étude. Nous avons inscrit au cahier des charges les précisions suivantes :

- Ce bâtiment qui n'est pas voué à recevoir du public ne sera pas chauffé et partagera ses espaces environnants avec les services techniques en mutualisation.

- La toiture sera conçue pour recevoir des panneaux photovoltaïques et permettre une production d'énergie solaire.

## Musée 2023-2025

- Les installations de récupération des eaux pluviales seront prévues en anticipation de la pose de réservoir.
- Le bâtiment possédera une structure en bois local issu au mieux de la forêt communale, ou au moins de la filière Bois des Alpes.
- La situation du bâtiment préservera au maximum les arbres existant sur celle-ci.

L'éclairage public représente 15 % des dépenses énergétiques de la ville. Afin de réduire de 50 % ce budget ainsi que la pollution lumineuse, dans le cadre du programme "réserve internationale de ciel étoilé" du PNRV, nous avons un plan de réduction de l'éclairage public en 3 phases :

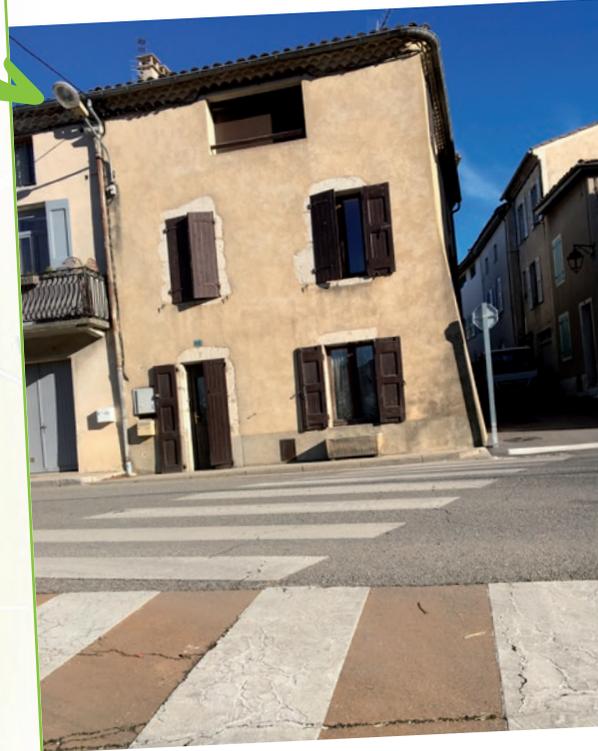
- D'ici fin janvier, extinction de 1h à 5h sur l'ensemble des armoires exceptées celles alimentant les lampadaires situés le long de la RD93 et de 23h à 5h pour les zones de la Tour de l'Aure et du hameau de Plas.

- D'ici fin avril : sécuriser l'ensemble des passages pour piétons situés sur la RD93 et généraliser l'extinction de 1h à 5h.

- D'ici fin juin : changer certaines armoires d'éclairage et équiper l'ensemble des armoires d'une horloge connectée et éventuellement communicante permettant un pilotage à distance d'une extinction de 23h à 5h.

## Éclairage public

**2022-2023**



## Régulation thermique

**2022-2023**

Un travail de fond a été réalisé

par les services de la ville pour mettre à jour l'ensemble des informations sur les usages de nos bâtiments communs (Chandillon, foot, tennis, écoles maternelle et primaire, restaurant scolaire, impôts, mairie, gymnase, locaux d'associations, camping-piscine...). Pour chacun nous avons redéfini les températures de consigne, les plages horaires de chauffage et envisagé les évolutions matérielles nécessaires, en lien avec les représentants des usagers. Nous sommes collectivement tenus d'être beaucoup plus attentifs à ce qui pourra nous permettre de dépenser moins en chauffage pour investir plus en isolation.

...ion d'eau chaude dans les sanitaires du municipal est actuellement assurée par du gaz. ...ager de cette énergie fossile de plus en plus ...ociété coopérative d'intérêt collectif Dwatts ...solaires thermiques sur les toitures des différents ...e du financement des infrastructures productrices ...étaire, pourrait permettre de réaliser ces travaux ...ents.



## DES CHAUDIÈRES À GRANULÉS SUR DIE

Des chaudières à granulés sont déjà présentes sur des structures dioises : après le cinéma, l'espace Barral a également fait ce choix et inauguré sa nouvelle chaudière le 5 décembre dernier. Ce grand bâtiment, qui abritait une bonneterie au siècle dernier, accueille 77 personnes dans des espaces de travail partagés (coworkers, entrepreneurs et thérapeutes). Pour remplacer la chaudière au fioul installée en 2016 après la rénovation du bâtiment, la SCI qui gère les lieux a opté pour une installation à granulés. « Nous avons contacté Dwatts, qui faisait surtout du photovoltaïque. Dwatts est propriétaire de la chaudière et nous vend les calories », explique Joël Peter, un des propriétaires de l'espace Barral. Dwatts est une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), dans laquelle plusieurs collectivités ont des parts, notamment la Ville de Die. Son objectif est de développer les énergies



renouvelables (photovoltaïque, bois énergie, éolien) dans la Biovallée. Elle finance des projets, lève des fonds et appuie les particuliers et les collectivités dans leur passage aux énergies renouvelables. « Nous sommes fournisseurs de chaleur, explique Bruno Daniel, chargé d'étude bois énergie. Nous prenons en charge la conception des chaufferies, le financement et on en assure l'exploitation sur une durée de quinze ans environ. L'espace Barral est le premier contrat qu'on a signé. On travaille avec des installateurs locaux. Le granulé est un combustible fait à partir de déchets de scierie, mais la ressource en sciure est insuffisante sur le territoire. Il faut aller la chercher en Isère et Haute-Loire, à une distance de 100 à 120 kilomètres. » La chaudière a une puissance de 48 kW, légèrement surestimée par rapport aux besoins du bâtiment (650 mètres carrés à chauffer). Elle est alimentée par un silo de 6,5 tonnes correspondant environ à une année de chauffage. Le coût de la chaufferie s'élève à 37 000 euros, dont 11 000 euros de subventions avec le contrat chaleur de l'ADEME. L'installation peut être amortie en une douzaine d'années. Au terme du contrat, la chaudière peut être rétrocédée à l'espace Barral, ou donner lieu à un nouveau contrat.

## SOLIDARITÉS

**L'accueil d'urgence a réouvert :** à la fin de l'hiver 2022, l'État avait fermé au niveau national les accueils d'urgence saisonniers dits "à la température". Devant le nombre important de personnes sans abri, leur réouverture a été demandée. Celui du CCAS de Die a réouvert en décembre jusqu'au 31 mars. Toute personne à la rue et en recherche d'un hébergement doit appeler le 115.

**Louez Solidaire !** Rappelons également la politique nationale pour renforcer la location sociale et solidaire et fournir des logements dont les loyers sont garantis aux propriétaires par le CCAS. > 06 09 95 44 49 – [louezsolidaire@mairie-die.fr](mailto:louezsolidaire@mairie-die.fr)

## du côté de la biodiversité

Le Diois est une terre riche, voire exceptionnelle concernant sa faune et sa flore. Alors que différentes menaces pèsent sur ces fragiles équilibres, découvrons les animaux et les plantes qui vivent autour de nous, au fil des saisons.



Avez-vous déjà observé la mésange charbonnière, le rouge-gorge ou le chardonneret?

L'hiver est une période critique pour les oiseaux : la nourriture se fait rare. En installant une ou plusieurs mangeoires dotées de tournesol bio, vous pourrez observer les gourmands sans les déranger. Si vous avez la chance de vivre en maison

individuelle, plantez des arbustes qui fourniront des baies sauvages très appréciées de nos amis ailés en saison froide.

Rubrique proposée par le groupe Biodiversité Diois.



Perçer 4 trous dans une bouteille en plastique pour y insérer deux spatules en bois... À suspendre à la branche d'un arbre remplie d'un mélange de graines.

## Tribune libre de l'opposition

2023 l'année de tous les possibles pour Die

Madame le Maire, dans ses dernières interventions (*flash* décembre et JDD du 13/01/23), fait un rapide bilan à mi-mandat et annonce « un budget 2023 extrêmement serré ».

Or, 2023 est une aubaine pour notre ville.

Les premières approches financières font apparaître, en prévision, une appréciable hausse des recettes de fonctionnement grâce aux compensations de l'État : augmentation de la dotation globale de fonctionnement, de la dotation de solidarité rurale, des bases de la taxe foncière, filet de sécurité sur les dépenses énergétiques (+ 260 000 €).

Malgré l'héritage d'une excellente situation financière, après trois ans de mandat, aucune réalisation structurante n'a été faite pour la ville (à l'exception de la maison médicale et de l'ilot Blagnac quasi finalisés lors du précédent mandat). Que de temps perdu ! La voie s'ouvre à nouveau pour apporter aux Diois un vent d'optimisme. Désormais tout est une question de volonté. Il serait temps de concrétiser la rénovation du gymnase (dossier livré clef en main en 2020), de relancer la rénovation de l'avenue du Texas et de la place Saint-Marcel.

Arrêtons le pessimisme et mettons-nous au travail !

Dynamiquement vôtre,

**AVEC VOUS DIE DEMAIN**

## DES CHAUFFAGES BOIS PLUS PERFORMANTS

Lors du dernier conseil de quartier, Philippe, habitant de Die, nous a fait part de ses réflexions sur le chauffage au bois non performant : « Au crépuscule, la ville se couvre de panaches de fumée s'échappant des cheminées, fumées indiquant une combustion incomplète. Ces fumées stagnantes, composées de particules fines, restent en suspension dans l'air. Elles sont nocives pour notre santé, car nous les respirons, induisant des difficultés et des maladies respiratoires. La cause essentielle en est les cheminées à foyer ouvert, qui produisent en une demi-journée d'activité, autant de particules que 8 500 km d'une voiture essence ou 4 mois d'un chauffage au fuel. Ces foyers ouverts ont également un rendement faible (10 à 20 %), consommant ainsi beaucoup plus de stères de bois qu'un appareil performant (80 % de rendement). Les propriétaires peuvent faire évoluer cette situation en optant pour un foyer fermé labellisé flamme verte : insert, poêle..., possédant de nombreux avantages : moindre consommation donc économies, confort accru, diminution de la pollution (30 fois moins !). »

Un diagnostic est possible et des aides prévues : <https://www.maprimerenov.gouv.fr>